

Le Béziers Cheminots Athlétisme Méditerranée organise le dimanche **15 mars 2020 à 10 h**, la **26<sup>ème</sup>** édition des **10 Km du Soleil** avec le concours de la municipalité de Béziers, d'Hérault Sport, le soutien du Comité d'Athlétisme de l'Hérault et de la Ligue d'Athlétisme d'Occitanie.

L'épreuve, inscrite au calendrier de la CDCHS et de la CRCHS, est classante et qualificative pour les championnats de France de 10 km. **Course à Label Régional.**

L'accueil des coureurs, inscriptions du jour **majorées et retrait des dossards :**

Le retrait des dossards s'effectue **samedi 14 mars 2020 de 14 h à 18 h au stade de Sauclières** et le **dimanche 15 mars 2020** à partir de 7 h 30 jusqu'à 9 h 30 au stade de Sauclières (clôture des engagements).  
Droits d'engagement : 10 € jusqu'au **14 mars 2020** minuit et 12 € le **jour même**.

Le parcours hyper plat, est homologué et mesuré selon les normes officielles.

Il comprend une boucle de 10 Km.

**Départ à proximité du Stade de Sauclières avenue Lazare.**

**Arrivée sur le Stade de Sauclières.**

Compétition ouverte à toutes et tous, à partir de cadet(te)s, licenciés et **non licenciés**. **Pour ces derniers, il est indispensable d'être en possession d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition**, datant de moins d'un an.

Les concurrents mineurs doivent impérativement compléter l'Autorisation Parentale.

Vestiaires et douches disponibles sur place.

**Ravitaillements :** Au départ, sur le parcours au 5<sup>e</sup> km et à l'arrivée.

**Service médical :** mis en place sur le parcours et à l'arrivée.

L'organisation a souscrit une Assurance Civile et Individuels Accidents, auprès de **AIAC** (assurance de la FFA).

**Résultats et classements :** ils seront établis par ordinateur pour le scratch et les catégories Cadet, Junior, Espoir, Senior, Masters 1 à 5 en féminine et masculin. Les temps sont pris par la société ATS.

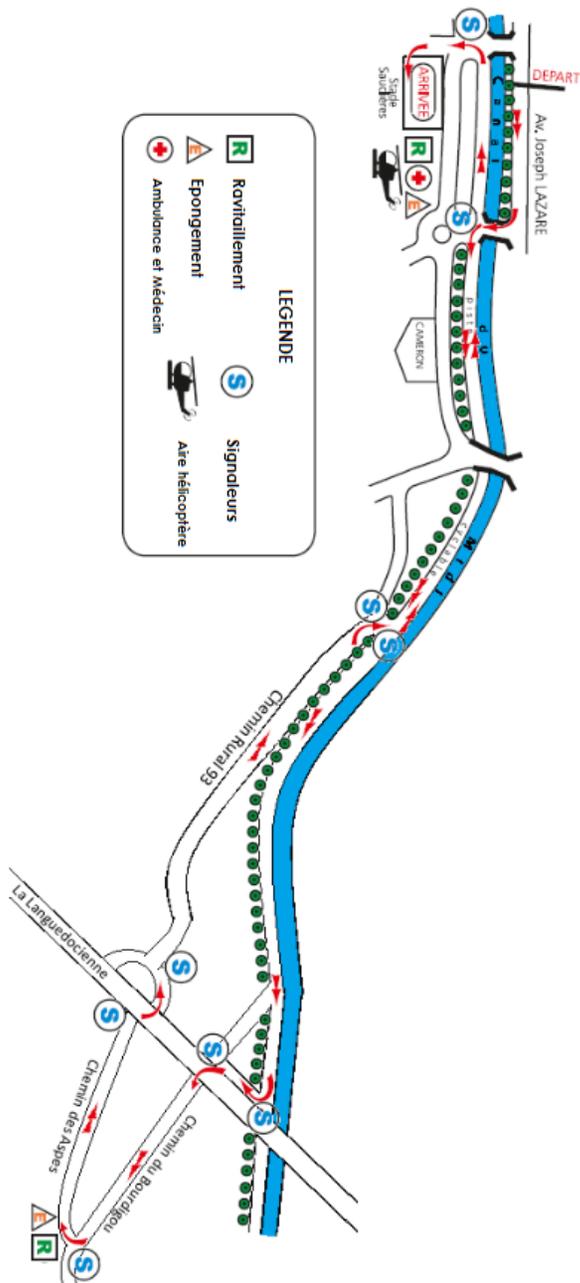
**Récompenses et distinctions :** Un t-shirt est offert aux cinq cent premiers inscrits lors du retrait du dossard.

**Coupe et lot** (d'une valeur de 20 € aux premiers, 15 € aux deuxièmes et 10 € aux troisièmes) **pour les catégories U 18, U 20, U 23 et séniors en féminin et masculin.**

**Pour la catégorie master** (M 35 et par tranche de 5 ans) le premier de chaque catégorie sera récompensé d'une coupe et d'un lot (d'une valeur de 20 €) en féminin et masculin.  
Les récompenses ne sont pas cumulables.

Le BCAM décline toute responsabilité en cas d'accident provoqué par déficience physique ou psychique, immédiate ou futur. Egalement en cas de vol ou dégradation. Le seul fait de s'inscrire implique l'acceptation du présent règlement.

**Le BCAM reverse un euro par arrivant à l'association FAF-LR au bénéfice des enfants déficients visuels.**



Epreuve à caractère caritatif organisée au profit de la Fédération des Aveugles et Ambyopes de France - Languedoc Roussillon. Le BCAM s'engage à reverser 1 € par coureur à la FAF-LR.

**Règlement du 10 km du Soleil**

